

ABONNEMENT

En un an... 18 fr.
Six mois... 9
Trois mois... 5

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers —... 75

RESERVES SONT FAITES

du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduction,

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
3, place de la Bourse

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SACMUR, 20 AVRIL

LE KRACK

Combien, parmi ceux de nos lecteurs qui
ont assisté à ce désastre de nos finances, à
cet effondrement de notre prospérité renaiss-

Le Krack a été sans contredit la grande
faute de la troisième République, et les élec-
tions de 1883, qui faillirent lui être si fu-

— Savez vous ce qu'a été le 16 mai? s'é-
criait M. Lockroy. Cinq mille procès de presse
amnistifiés aussitôt et qui ne coûtèrent pas

C'a été le triomphe de la féodalité financière
juive, la puissance de l'argent réunie dans
quelques mains, la concentration de la richesse

Savez-vous ce qu'a fait cette UNION GÉNÉRALE,
qui fut le bouc émissaire de la haine oppor-

L'auteur de ce crime de lèse-nation, celui
qui, de son autorité et de son initiative per-

Si jamais la France, s'arrachant aux menées
radicales qui la secouent comme une fièvre,

INFORMATIONS

LES PRÉFETS A PARIS

M. Dupuy a reçu à l'heure actuelle 59
préfets.
Il va recevoir aujourd'hui le préfet des Bou-

avec le concours de la municipalité socialiste
de Marseille.

LE TRAVAIL DANS LES MANUFACTURES

Le ministre du commerce a soumis à la
signature du Président de la République un
règlement d'administration publique relatif à

Ce règlement est promulgué aujourd'hui au
Journal officiel.

AU SÉNAT

Le président du conseil et le ministre des
finances ont eu, hier dans l'après-midi, une
conférence avec M. Challemel-Lacour, prési-

CANDIDAT SÉNATORIAL EN LOIR-ET-CHER

On écrit de Blois que M. Georges Martin,
ancien sénateur, a été désigné comme candidat
des radicaux socialistes pour l'élection sénato-

L'AFFAIRE DE LA MÉLINITE

La commission présidée par le général Da-
voust, qui s'occupe de l'affaire Turpin, s'est
déjà réunie et tiendra séance tous les jours.

Elle entendra les personnes qui ont été mê-
lées à cette affaire.

La commission ne fera aucun communiqué
avant la rédaction du rapport de son prési-
dent, rapport que le ministre de la guerre

HERZ ET ARTON

On prétend que le gouvernement aurait
renoncé à la recherche d'Arton.

D'autre part, on prétend que M. Franque-
ville, qui, rentré de vacances, reprend l'ins-
truction, est décidé à la poursuivre à fond en

Que croire?

L'EXPLOSION DE LA RUE DES BONS ENFANTS

On n'a pas oublié l'horrible attentat de dy-
namite commis le 8 novembre dernier au com-
missariat de la rue des Bons-Enfants, à Paris,

Les agents des brigades de recherches de la
préfecture de police ont arrêté le nommé Du-
prat et une demoiselle Demasle, soupçonnés

L'instruction fera connaître si la police a eu
la main heureuse.

AU DAHOMEY

Le général Dodds télégraphie que notre au-
torité s'affirme; quelques chefs indigènes com-
mencent à prêter leur concours à la police du

Les habitants de la région occupée par Be-
hanzin observent nos mouvements à distance.
Le général s'attend à ce que la lassitude et

Le général doit s'embarquer le 24 avril sur
le Thibet qui le ramènera en France.

A BRUXELLES

La Chambre a adopté la proposition Nyssens,
c'est-à-dire la réforme électorale, par 119 voix
contre 14 et 11 abstentions.

LE PRINCE DE BULGARIE

On télégraphie de Constantinople que le Sul-
tan a formellement refusé de recevoir le prince
Ferdinand de Cobourg et sa femme.

THÉÂTRE BRULÉ

A Copenhague, mardi soir, le théâtre de
Frédérickshaven a été détruit par un incendie.
Les acteurs se sont sauvés à grand-peine.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 19 avril 1893.

La crise belge semble momentanément ré-
solvée par le vote de la proposition Nyssens et
la Bourse marque sa confiance par la hausse

La Banque de France cote 3.947.50. Le
Crédit Foncier s'élève à 979 fr. La Société Gé-
nérale se tient à 469. Le Crédit Lyonnais est

Le Comptoir des Fonds Nationaux est à
635 fr., quand le droit de préférence attribué
aux nouveaux actionnaires ne donnait norma-

Les obligations des Immeubles de France
3 0/0 se négocient activement à 390, les 4 0/0

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauranest l'ob-
jet de nombreuses transactions à 305 fr.

Les cent mille obligations que la Banque im-
périale Ottomane et la Banque de Paris et des
Pays-Bas présentent au public le 25 courant

Les Chemins Economiques sont à 425 fr.

CH. HEYMAN et Co.

10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

NOUVELLES MILITAIRES

Par décret du Président de la République,
M. Caffarel, général de brigade commandant
le génie de la 16^e région à Montpellier, est au-

Le 14^e dragons à Reims

Avant-hier est arrivé à Reims le 14^e dra-
gons, qui va occuper les nouvelles casernes.
La population s'est rendue au-devant des sol-

Ecole supérieure de guerre

Le ministre de la guerre a modifié l'ins-
truction pour l'admission à l'Ecole supérieure
de guerre.

Les candidats qui auront échoué trois fois
ne pourront plus dorénavant se présenter au
concours.

Les demandes d'admission formées par les
officiers présentant les conditions requises
devront être transmises hiérarchiquement du

LANCLEMENT DU Friant

Dimanche, à Brest, un nombreux clergé
précédant l'abbé Darrieux, aumônier de la
marine, a fait le tour de la cale du Friant,

pour procéder à la bénédiction du bâtiment
avant sa mise à l'eau.

Derrière le clergé marchait l'amiral de la
Jaille, préfet maritime, ayant à côté de lui l'a-
miral Courthille et M. Lemaire, directeur des

L'opération du lancement a duré à peine un
quart d'heure et a parfaitement réussi. A trois
heures, le Friant glissait sur sa cale et prenait

Le Friant est un croiseur cuirassé de 4,000
tonneaux et de 97 mètres de longueur; il de-
vra donner une vitesse de 19 nœuds, et toute

Chronique Locale
ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 20 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Table with 3 columns: Heures, Baromètre, Thermomètre. Data for Hier soir, Ce matin, Midi, Hausse, Baisse, and Température minima de la nuit.

C'est par erreur que le nom de M. Vinson-
neau n'a pas été inscrit comme membre pré-
sent à la séance de la Chambre Consultative

Nos lecteurs ont dû s'apercevoir du reste
de cette omission par la suite du procès-ver-
bal.

La Saint-Georges

C'est jeudi prochain 27 avril que sera célé-
brée la Saint-Georges avec toute la pompe dont
nous avons déjà donné quelque aperçu à nos

De nouvelles dispositions ont été prises pour
cette fête qui aura lieu dans la carrière du
Carrousel et non sur le Chardonnet, comme il

De nombreuses invitations vont être lancées
par les officiers et sous leur propre responsa-
bilité.

Pas d'invitations officielles.

Les travaux en ville

On démolit en ce moment cette mesure qui
encombrait le coin de la rue des Boires et de
la rue de Nantilly. Ces travaux sont certaine-

On se demande si l'Administration veut éta-
blir des barricades dans la rue de la Chouet-
terie ou combler cette voie. Les pavés attei-

gnent bientôt la hauteur du premier étage ; mais le cailloutis séculaire qui la décore a sans doute pris racine, à moins que les paveurs ne soient en grève.

Bulletin théâtral

Hier soir, très bonne interprétation du *Malade imaginaire* par M. Talbot et M^{me} Kolb, ces deux artistes hors ligne que nous avons assez souvent, mais jamais trop, le plaisir d'entendre en province. Ils sont d'ailleurs secondés d'une façon très remarquable et constituent une troupe qui mérite d'être vue et entendue.

Nos concitoyens qui ont manqué la représentation d'hier pourront se rattraper sur celle de mardi, jour où la même troupe donnera l'*Avare* et une autre pièce que nous ne connaissons pas encore.

Demain vendredi, les *Fourchambault*, l'intéressante pièce d'Emile Augier, par la troupe de M. Fraizier.

On annonce aussi pour lundi une représentation de *Le Roi s'amuse*.

Le certificat d'études

Un congrès d'instituteurs laïques, réuni à Toulouse, vient d'émettre un vœu tendant à la suppression du certificat d'études de l'enseignement primaire. C'est un désir auquel s'associeront beaucoup d'esprits fort libéraux, grand partisans de la diffusion la plus large possible de l'instruction élémentaire, mais résolument hostiles à l'abus des examens et des diplômes.

La création du certificat d'études a poussé les instituteurs à consacrer la meilleure partie de leurs soins et de leurs efforts à quelques élèves d'élite, capables de leur faire honneur devant le jury, au risque de négliger les autres enfants de l'école. Surtout, elle a donné aux privilégiés, une fois munis de leur certificat, des illusions fâcheuses.

On voit trop souvent des fils de cultivateurs, après avoir réussi à l'examen, prendre en dédain la modeste occupation paternelle, et quitter leur village pour chercher à la ville quelque emploi qu'ils ne trouveront pas et qui, même obtenu, ne répondra point à leurs ambitions.

Un régime qui excite ainsi l'amour-propre et fait naître artificiellement des espérances irréalisables peut, une fois sur dix mille, mettre en relief un enfant d'une véritable valeur : la plus souvent, il n'est bon qu'à semer de la graine de mécontents et de déclassés.

Un prestidigitateur arrêté

Il y a quelques jours, on a arrêté à Angers un nommé Laugier, prestidigitateur.

Nous apprenons qu'il est accusé de vol et qu'il était recherché par le parquet de Saumur.

Avant-hier matin il a été extrait de la prison d'Angers et conduit sous bonne escorte à Saumur.

Mort au champ d'honneur

Un externe à l'Hôtel-Dieu, du nom de Lallemand, vient de mourir à Paris, des suites du typhus contracté au chevet des malades.

M. Lallemand est un de nos compatriotes. Il est né à Coron, où habite encore sa famille. Son père, ancien fabricant de mouchoirs, jouit, dans le pays, de l'estime universelle.

A la première nouvelle de cette maladie, M^{me} Lallemand était accourue à Paris pour soigner son fils. Son dévouement de mère retarda le dévouement pendant une dizaine de jours. Il ne put éviter l'issue fatale que nous avons annoncée.

Le nom de M. Lallemand enrichira le livre d'or de l'Anjou, il s'ajoutera à la longue liste des Angevins qui ont sacrifié leur vie au devoir, à leurs semblables, à la patrie.

Nous le saluons avec respect, et prions sa famille d'agréer nos sentiments de douloureuse sympathie.

M. Lallemand laisse un frère aîné, qui, comme lui, se destine à la médecine et est sur le point d'être reçu docteur.

Vol avec effraction

M. Cahut, président de la société du village du Bouchet, commune de Gennes, constatait le 13 avril dernier que le tronc servant à recevoir les amendes imposées aux sociétaires avait été fracturé et que le contenu en avait disparu.

Malheureusement on n'a pu découvrir aucun indice capable de mettre sur les traces du voleur.

La somme enlevée était de 30 fr.

Les arts en Anjou

Nous apprenons que M. Charbonneau, ancien élève de l'École régionale des Beaux-Arts d'Angers et de M. Lutscher, vient d'être reçu logiste au concours de l'École des Beaux-Arts de Paris, pour le Prix de Rome, section de la peinture.

Nous apprenons également qu'un ténor angevin, M. Chevalier, vient de remporter un succès immense au Grand-Théâtre de Marseille, à la première de *Salambô* (rôle de Matho).

La salle entière, électrisée par l'enthousiasme et ne trouvant pas suffisant pour rendre sa pensée ses bravos effrénés, jetait sur la scène fleurs, chapeaux et bijoux en l'acclamant.

Les grèves à Angers

MANIFESTATIONS A LA PRISON ET AU PARQUET. DRAPEAU ROUGE

Mardi soir, les grévistes, au nombre de deux mille environ, sont allés, conformément à leur programme, demander au parquet la mise en liberté d'un maçon arrêté dans la matinée.

Le parquet n'ayant pas obtempéré, la foule,

drapeau rouge en tête, porté par une femme, s'est portée à la prison.

Puis, une centaine de meneurs, plus obstinés, se dirigent vers la demeure de M. le procureur de la République. Les gendarmes interviennent. Après pourparlers, les manifestants ont rallié le drapeau rouge qu'on est allé remettre à la Bourse du travail.

A LA FABRIQUE DELAHAYE

Hier, au sortir de la Bourse du travail à 11 heures, les grévistes se sont transportés à la fabrique Delahaye-Bougère, rue Saumuroise, dans le but de débaucher leurs camarades.

Un escadron de cavalerie y avait été envoyé en toute hâte, et, à un moment donné, il a dû même pousser une charge. Quelques particuliers ont été hûés par la foule des grévistes, sous prétexte qu'ils se montraient trop curieux. Ils se sont fait traiter de « monarchards ».

Il paraît qu'au retour de chez M. Delahaye, des manifestants doivent aller se produire à l'usine Rondeau, rue du Pré-Pigeon.

EN POLICE CORRECTIONNELLE

Gallard, le maçon qui s'était fait arrêter, est traduit devant le tribunal correctionnel.

Dans la crainte de troubles, on avait fait venir quinze gendarmes. Peine inutile, car l'auto-litère était fort peu nombreux, et le calme le plus absolu a régné parmi les grévistes présents.

Gallard nie avoir prononcé les propos agressifs qu'on lui attribue, et soutient qu'il n'avait pas à la main son couteau ouvert.

Huit témoins sont entendus, dont les quatre agents qui l'ont arrêté, un seul soutient avoir entendu Gallard dire au moment de la charge : « Le premier qui avance, je le traverse ! »

Quatre autres témoins affirment qu'ils n'ont jamais entendu proférer ces menaces et qu'ils n'ont pas vu de couteau tiré.

M. le procureur de la République, en présence des circonstances, demande une application sévère de la loi.

M^{re} Chesneau déclare qu'il ne se pose pas en apologiste de la grève, mais en défenseur d'un pauvre homme victime de sa curiosité.

La prévention ne repose en fait que sur la déposition d'un seul témoin ; il serait donc bien dangereux d'y attacher créance plus que de raison.

Il demande au tribunal d'accorder des circonstances très atténuantes à son client, et en tout cas, de le faire bénéficier de la loi Bérenger.

Le tribunal prononce contre le prévenu une condamnation à huit jours de prison.

Le drame de Saint-Lambert-la-Potherie

Dans la nuit du 7 au 8 avril, Léon Picherit, domestique chez M. Aubert, cultivateur à Saint-Lambert-La-Potherie, arrivait en toute hâte chercher la femme de son maître et lui

disait : Venez vite ! votre mari est ivre et il est tombé.

La femme Aubert fit atteler et se rendit avec Picherit au lieu désigné, à 300 mètres de Saint-Lambert.

Là, auprès d'une mare, ils trouvèrent Aubert étendu sans connaissance et le ramenèrent à la maison.

Le lendemain, quand il eut repris ses sens, Aubert dit : « Picherit m'a battu et jeté à l'eau. Il veut me faire mourir. »

Le docteur Mullois, d'Angers, se rendit auprès du malade, qui lui répéta ces propos et se plaignit de douleurs internes.

Le 11, le docteur revint et trouva Aubert plus mal. Il est mort le jeudi, en persistant dans ses accusations.

Le parquet d'Angers, informé, s'émut et fit une descente au Perthuis.

M. le procureur de la République et le juge d'instruction procédèrent à l'interrogatoire de Picherit, tandis que M. le docteur Legu Jir, médecin légiste, faisait l'autopsie.

Picherit n'avoua pas, mais les soupçons contre lui étaient tellement graves, qu'il fut écroué à la maison d'arrêt d'Angers.

Voici comment on pourrait expliquer ce drame :

Il y a quelque temps, Aubert et Picherit auraient eu une discussion au sujet d'une domestique qui était sortie de la ferme le 15 mars dernier.

Le vendredi soir, tous deux s'étaient trouvés chez M. Pagerie, aubergiste à Saint-Lambert. Il y avaient pris une assez forte dose de consommation.

On peut supposer qu'au retour une nouvelle discussion sera survenue, et que Picherit aura frappé son maître pour le jeter à l'eau, au moment même où ils passaient près d'une mare.

Il paraît que Picherit s'est montré absolument impassible, même avant l'autopsie de la victime.

La gelée en Indre-et-Loire

La gelée de la nuit de vendredi à samedi dernier a fait également beaucoup de dégâts en Indre-et-Loire.

Cependant le mal n'est pas aussi grand qu'on le croyait, et s'il ne survient pas de nouvelles anicroches, le vin sera abondant cette année.

Il n'en sera pas de même, hélas ! pour les blés et les foins. La sécheresse a tout compromis et, désormais, le mal est irréparable.

Le temps persiste à être chaud et sec.

On écrit d'Ingrandes (Indre-et-Loire) :

« La vigne a été éprouvée par les fortes gelées des 14 et 15 courant.

» Le groleau est gelé en grande partie ; le breton est notablement moins atteint.

» Il en est de même à Restigné et à la Cha-

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Heureuse de la résolution qu'elle a prise, M^{lle} de Cresne, après avoir remercié Dieu de la lui avoir inspirée, quitte l'hôtel dans lequel elle espère bien ne plus revenir et entre dans un magasin de la rue de Babylone.

— Que souhaite Mademoiselle ? lui demanda aussitôt d'un air obséquieux un commis coiffé suivant la prescription de la dernière mode, en étendant vers la marchandise étalée sur le comptoir des mains que n'aurait pas désavouées le garçon boucher le mieux membré de tout Paris. Des dentelles d'Angleterre, de la valencienne, des broderies ? Nous venons précisément de recevoir un assortiment complet. Mademoiselle aura le premier choix.

— C'est à la maîtresse de la maison que je désirerais parler.

— Alors, c'est un achat sérieux que mademoiselle désire. En ce cas, que mademoiselle veuille bien prendre la peine de s'asseoir. Je cours prévenir madame.

— Ce n'est pas pour un achat, mais bien pour demander de l'ouvrage.

— Il fallait donc le dire tout de suite, répond insolemment le commis, en retirant prestement la chaise qu'il tenait à la main ; adressez-vous à la caisse.

— A ce monsieur ?

— Dame, ce n'est pas la caisse qui vous répondra.

Le cœur de Solange commençait à battre bien fort.

— Monsieur ?

Blotti derrière son pupitre, un énorme registre sous les yeux, le caissier faisait une addition.

— Monsieur ? hasarda une seconde fois la jeune fille.

— Qu'y a-t-il pour votre service, mademoiselle ?

— Monsieur, je viens vous demander si je pourrais avoir de l'ouvrage.

Et comme le teneur de livres mettait un certain temps avant de répondre.

— Oh ! ajouta la jeune enfant, je suis habile dans tous les genres de broderies, et je travaille vite.

— Ma foi ! vous tombez bien, mademoi-

selle, nous manquons précisément d'ouvrières en ce moment et la besogne presse.

— Merci ! mon Dieu, dit tout bas Solange en faisant un petit signe de croix sous son mantelet. Je suis sauvée !

— Votre nom ?

— Solange.

— Votre domicile ?

— Provisoirement à l'hôtel de l'Espérance, tout à côté d'ici.

— Depuis quand habitez-vous cet hôtel ? demanda le caissier en levant les yeux.

— Depuis hier seulement, monsieur.

— Et auparavant ?

Cette question si simple cependant et que tout ouvrier de profession aurait prévue, troubla la jeune fille ; elle balbutia, et ne sut que répondre.

Se méprenant sans doute sur la cause de son silence :

— Je regrette vivement, mademoiselle, reprit l'homme aux chiffres, de ne pouvoir satisfaire à votre demande, mais il m'est rigoureusement interdit de donner de l'ouvrage aux personnes qui demeurent à l'hôtel.

Le coup fut rude, et de grosses larmes roulaient sur les joues de la malheureuse enfant.

— Que faire alors ? monsieur.

— Ce que vous voudrez, mademoiselle.

Et le monsieur se replongea dans ses calculs.

— Cinq et trois font huit, dit-il tout haut, et sept font quinze. Je pose cinq et retiens un ; un et six... inutile d'insister, mademoiselle, c'est la règle de la maison... font sept.

Solange a quitté le magasin sans que personne l'ait reconduite jusqu'à la porte, elle a essuyé ses yeux, mais son pauvre cœur est bien gros. Toutefois elle n'est pas découragée. Oh ! la fille de la noble comtesse Andrée a une confiance absolue dans le Dieu que sa mère lui a appris à aimer. Ce qui n'a pas réussi dans une maison peut se retrouver dans une autre. Le tout est de la rencontrer.

Cependant elle hésite à entrer de nouveau dans des magasins ; il lui semble qu'elle préférerait...

Ses yeux sont tout à coup attirés par l'éclat d'une plaque de cuivre appliquée près d'une porte d'assez belle apparence.

Elle s'approche et lit :

Au premier étage

Atelier de lingerie, dentelles et confections

Puis plus bas, écrit à la main sur une feuille

pelle-sur-Loire; dans cette dernière commune, le mal est considérable. »

Courses de Nantes

Les courses de Nantes auront lieu, cette année, le mercredi 10 mai, veille de l'Ascension; le jeudi 11 mai et le dimanche 14 mai.

Le port de Nantes

On attend, dans le port de Nantes, le trois-mâts la *Duchesse-Anne*, du port de plus de 2,000 tonneaux, qui doit remonter la Loire avec son plein chargement de blé.

Le navire n'est pas encore signalé. Espérons que cette expérience viendra prouver une fois de plus la parfaite navigabilité du fleuve.

A la séance de la Chambre de commerce d'avant-hier, M. l'ingénieur en chef Lefort a, du reste, affirmé qu'on trouverait partout une profondeur de 5 m. 80 et de 6 mètres dans le canal.

État civil de la ville de Saumur

DECES

Le 19 avril.—Marie-Camille Menier, épouse de Jean Savatier, propriétaire, 53 ans, rue Dupetit-Thouars.

POLICE CORRECTIONNELLE DE SAUMUR

Audience du 20 avril

Le sieur Theillau, arrêté, dimanche, pour coups à sa femme et à une voisine, a comparu aujourd'hui devant le tribunal civil, jugeant correctionnellement. M. le procureur de la République, sur renseignements qui lui sont parvenus, demande que l'état mental du prévenu soit examiné.

Le tribunal fait droit à ces conclusions et commet M. le docteur Bouchard à cet examen.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 7 h. 1/2. — Rideau: 8 h. n/2
TOURNÉES PH. FRAIZIER

Vendredi 21 Avril 1893

Représentation donnée par M. LÉON CARRISTON, du théâtre de la Porte-Saint-Martin, M^{lle} Régina REX, du Théâtre Libre, M^{lle} Jane DAUBIEU, du théâtre du Vaudeville, M. MAILLARD, du théâtre des Nouveautés, M. VIOLETTE, du théâtre du Vaudeville.

LES FOURCHAMBULT

Comédie en 3 actes, d'Émile AUGIER.
Le Sourd ou l'Auberge pleine
Comédie-bouffe en 3 actes, de DESFORGES.

Un célibataire obstiné est mort il y a quelques jours dans l'impénitence finale. Par testament, il a laissé sa fortune à cinq femmes qui ont refusé de l'épouser quand il était jeune, et ce, a-t-il fait remarquer,

de papier collée à côté de la plaque:
On demande des ouvrières

— Que Dieu est bon, dit-elle aussitôt, il me répond avant même que j'aie formulé mon désir.

M^{lle} de Cresne gravit d'un pas précipité les vingt degrés de l'escalier et pénètre en tremblant dans un atelier où un certain nombre de jeunes filles travaillent en riant et en chantant.

Cette fois, c'est une dame qui la reçoit, la maîtresse de la maison.

— Madame, lui dit la pauvre enfant, je viens vous demander si vous voulez bien m'accueillir au nombre de vos ouvrières; je sais coudre et broder.

Le premier soin de M^{lle} de Cresne avait été de remercier la bienveillante médiatrice à laquelle elle devait de n'avoir pas été remerciée comme elle l'avait été rue de Babylone.

Eugénie Regnaud lui avait répondu:

— Comment ne pas s'intéresser à quelqu'un qui a l'air aussi bon et aussi malheureux que vous? Mais, vous l'avouerez-je, j'ai cédé à un tout autre sentiment. En vous voyant, il m'a semblé que je retrouvais une personne que j'ai connue autrefois et qui a été bien bonne pour

parce que je leur dois le bonheur et la tranquillité dont j'ai joui ici-bas ».

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Assemblée générale du 25 mars 1893

L'Assemblée générale des actionnaires de la Société Générale, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1892, a eu lieu le samedi 25 mars 1893, au siège de la Société.

Le rapport présenté par le Conseil peut être ainsi analysé:

Le mouvement général de la Caisse a été, en 1892, de 12,903,297,063 francs, soit un mouvement moyen par jour de 43 010,990 francs; celui du Portefeuille de 5,870,692,873 francs, représenté par 11,691,787 effets; le montant des coupons encaissés s'est élevé à 282,290,592 francs; celui des ordres de bourse exécutés au comptant à 855 070,659 francs; le solde des comptes de chèques, au 31 décembre 1892, est de 147,491,208 fr. 96 c., en augmentation de 8,296,965 fr. 52 c. sur le solde au 31 décembre 1891, et avec 1343 comptes de plus que pendant l'exercice précédent; le solde de ces comptes, au 28 février 1893, est de 155,204,159 fr. 91 c.; enfin le solde des dépôts à échéance fixe, en cours au 31 décembre 1892, s'élève à 101,450,400 francs, en augmentation de 5,186,800 francs sur le solde au 31 décembre 1891.

Le rapport indique ensuite que le ralentissement des affaires et l'abaissement du prix de l'argent ont pesé sur tout l'exercice 1892. Cependant, si la Société Générale a eu à supporter quelques diminutions dans plusieurs de ses comptes, ces diminutions ne portent que sur les sommes et n'indiquent pas un ralentissement de ses opérations. En effet, le mouvement du Portefeuille a continué à se développer, et s'il est moins élevé pour les sommes, il accuse une augmentation de 413,928 effets pour l'année. Il en est de même pour les comptes de chèques et les dépôts à échéance fixe dont les soldes, au 31 décembre 1892 et au 28 février 1893, sont plus élevés que ceux de l'année dernière, aux époques correspondantes.

Devant la difficulté d'escompter les effets de commerce dans des conditions rémunératrices, le Conseil, usant de la faculté donnée par les statuts, a remployé une partie de ses disponibilités en rente 4 1/2 0/0, ce type de rente étant celui qui donne l'intérêt le plus rémunérateur et assure le mieux la stabilité du capital. Cette mesure n'a pas d'ailleurs empêché la Société de continuer à développer ses opérations d'escompte. Non seulement elle a cherché à les augmenter dans ses agences, mais elle a ouvert des crédits d'escompte dans ses bureaux de quartier, ce qu'elle n'avait pas encore fait, et elle compte y trouver de nouveaux éléments d'accroissement de ses opérations de banque. D'autre part, la Société a ouvert, en août 1892, une nouvelle agence dans le département des Landes, à Mont-de-Marsan, centre d'un important commerce de bois et de résines.

Il est rappelé que le Portefeuille de titres est toujours divisé en deux parties: la première, comprenant les valeurs cotées, évaluées au cours du 31 décembre qui ont été des plus bas de l'année; et la seconde, comprenant les valeurs non cotées ou rarement cotées, en regard desquelles une provision spéciale met la Société à l'abri de tout mécompte.

Le rapport entretient ensuite les actionnaires des trois affaires anciennes dont il est parlé tous les ans.

La Participation Guano, dans laquelle tout procès et toute difficulté avec les associés sont terminés, a fait un pas de plus vers une solution favorable. Un protocole a été signé entre le Gouvernement Français et le Gouvernement du Chili, établissant des accords en faveur des créanciers français, c'est-à-dire principalement de la Participation Guano, et la rentrée de capitaux qui doit résulter

moi.

Et en elle-même elle ajoutait:
— Où donc ai-je rencontré cette jeune fille? car je suis bien certaine de lui avoir déjà parlé. Mais où? mais quand? Oh! il faudra bien que je me souviens; au besoin, elle m'aidera.

Dès que Solange, après une première journée de travail, avait eu regagné sa demeure, M^{lle} Eugénie, parlant à ses compagnes de sa nouvelle amie, ne pouvait se lasser de la vanter.

— Qu'elle est gentille! disait-elle, et comme elle semble bien élevée!

— Elle doit avoir perdu son père ou sa mère.

— Peut-être tous les deux.

— Ses larmes m'ont véritablement touchée et vous avez eu bien raison, Eugénie, d'insister en sa faveur.

— Je voudrais l'avoir fait.

— Allez, causez, mesdemoiselles; admirez, contemplez, priez d'une voix aigüe M^{lle} Augusta, une belle brune qui n'avait jamais pu admettre que, elle présente, on fit l'éloge d'une autre femme. Vous êtes vraiment surprenantes avec vos ébahissements. Elle est jolie notre travailleuse; faites-lui passer deux nuits blanches, et puis vous viendrez m'en donner des nouvelles. (A suivre.)

de ces conventions améliorera naturellement les produits annuels de la Société.

En ce qui concerne l'affaire de Grotta Calda, les procès engagés n'ont pas encore reçu de solutions définitives, mais les jugements déjà obtenus en faveur de la Société lui donnent pleine confiance dans le résultat final.

Enfin, l'entreprise du Port de Callao a continué à progresser et ses produits ont été en augmentation sur ceux de l'année dernière.

Les bénéfices nets de la Société ont été de 3,121,587 fr. 58 c. sur lesquels 1,500,000 francs ont été distribués le 1^{er} octobre 1892. Le Conseil a proposé de distribuer, le 1^{er} avril 1893, 6 fr. 25 c. par action, soit, après déduction de l'impôt sur le revenu, 5 fr. 75 c. nets. Cette répartition porte le revenu de l'exercice à 12 fr. 50 c. par action, soit 5 0/0 du capital versé.

Le rapport du Comité de censure rend compte des vérifications qui ont été faites par les censeurs, et constate la parfaite conformité des comptes avec les écritures. Il indique que la note dominante de l'exercice 1892 a été la pénurie des affaires et il approuve la Société d'avoir cherché une compensation à cette pénurie, par une extension des opérations de banque et d'escompte qui, développées dans les agences de province, ont été étendues aux bureaux de quartier de Paris. Il déclare que les chiffres du compte de Profits et Pertes sont bien d'accord avec les livres et les écritures sociales, et il estime qu'il y a lieu de voter les propositions du Conseil.

L'Assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1892 et adopté la proposition du Conseil, relative à la fixation du dividende. Elle a réélus administrateurs: MM. Lefèvre-Pontalis et Lesne de Molaing, administrateurs sortants; et nommé administrateurs: MM. Anselme Brodin et Alphonse Joannard, en remplacement de M. de Montferand, démissionnaire, et de M. Wolowski, décédé. Enfin, elle a réélus censeur M. de Sainte-Anne, censeur sortant.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

Dernières Nouvelles

ARRESTATION D'UN DOUANIER ALLEMAND

On annonce l'arrestation, à la frontière, d'un douanier allemand, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur.

LE 1^{er} MAI

La commission d'organisation de la manifestation du 1^{er} Mai s'est réunie hier soir.

L'administration préfectorale estime qu'il n'y a pas lieu de mettre à la disposition du comité la galerie des Machines.

Cette décision a été accueillie par des discours très violents. L'assemblée a décidé de se réunir de nouveau mardi.

« Elle donne rendez-vous à tous les syndi-
« cals ouvriers sur divers points de Paris,
« afin de se diriger en masse vers un lieu de
« rendez-vous commun qui sera la grande
« salle de la Bourse du travail. Le 1^{er} Mai doit
« être une manifestation et non une fête des
« travailleurs. »

LA SITUATION EN BELGIQUE

A Bruxelles, depuis hier, la ville est calme. La garde civique a été licenciée.

A l'enterrement des victimes de la fusillade de Mons, dix mille personnes assistaient.

Il n'y a pas eu d'incident.

Les mineurs du Borinage paraissent disposés à reprendre le travail, mardi prochain.

Une décision ministérielle, prise hier, interdit l'entrée en Belgique de toute matière explosive.

EN ESPAGNE

Madrid, 19 avril. — La Reine a, sans aucun appareil, visité les asiles de nuit.

La population des bas quartiers lui a fait des ovations.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 15 avril 1893:

BEAUX-ARTS: Exposition Meissonier, au Palais des Beaux-Arts: *Étude du soldat mourant* (siège de Paris). — Musée dansante. — Duroc (1796) (Castiglione). — Les héros de Murcie (Cavalier Louis XIII). — Maquette des deux personnages devant soutenir le linteau de la cheminée (hôtel Meissonier). — Une lettre. — Étude. — Étude de cuirassier pour le 1807. — Napoléon Civil, le gondolier de Meissonier à Venise. — Jean-Jacques amoureux, descendant le vieil escalier de bois de Lausanne. — Aquarelle prise au jardin de la Giudecca, à Venise. — Vue du pont de Poissy. — Marco, chien du Saint-Bernard. — Gentilhomme Louis XIII.

PORTRAITS: Les nouveaux ministres: M. Guérin, ministre de la Justice. — M. Terrier, ministre du Commerce.

M. Turpin, l'inventeur de la mélinite. — NÉCROLOGIE: L'amiral Pâris, membre de l'Académie des Sciences.

BEAUX-ARTS: Tableau de M. Hugo Salmson: *La fête chez les Grands-Parents*.

DÉPARTEMENTS: Bordeaux: Chargement à bord du Panama des locomotives destinées à l'Exposition de Chicago.

En supplément: *Ce qu'elle voulait*, roman par Pierre Maël, illustration de Marold.

Le numéro: 50 centimes.

LES FRÈRES MAHON « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAS DE BON POTAGE SANS Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS DE TRÈFLE À QUATRE FEUILLES
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires.
Gros: 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis... 1 fr. 40.

— satin et perle... 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST

A La Glaneuse

MODES

Lundi 24 courant et jours suivants

Exposition et Mise en Vente des
MODÈLES DE CHAPEAUX D'ÉTÉ

Achetés à notre 2^e voyage à Paris
Et créés spécialement pour notre Maison.

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — COUPE REPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

LE MEILLEUR DÉPURATIF

Est le Dépuratif végétal concentré préparé par G. DESCHAMPS, pharmacien de 1^{re} classe de l'École Supérieure de Paris.

Préparé et dosé avec les plus grands soins, il renferme les principes actifs extraits seulement de plantes exotiques.

Il rétablit les fonctions et son emploi est tout indiqué contre les vices du sang et les affections de la peau.

DÉPÔT GÉNÉRAL :

Pharmacie NORMANDINE
11, 13 et 15, rue Saint-Jean

En vente à la même Pharmacie :
Pilules végétales dépuratives et antiglaireuses codex 485.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médeff. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPÔT : 22, rue de l'Écluse, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans ; M. MACHET, rue Saint-Jean ; M. RENÉ, rue Saint-Jean ; M. PICHARD, rue Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Dins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGÉES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boîtes Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Brioques pour première communion.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon — 0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux. — 0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pieyel, Wolff et C^{ie}

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Liège fin, Tables et Sièges.

Les Dîners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 4 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le samedi et le dimanche.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fournitures de Cliches et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	96 42	Banque de France	3900 —	Nord	1873 50	Compagnie parisienne du Gaz	531 50
3 0/0 amortissable	96 85	Banque d'Escompte	153 75	Orléans	1585 —	Transatlantique 3 0/0 r. à 500	370 —
4 1/2 1883	106 97	Comptoir national d'Escompte	507 —	Ouest	1092 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	478 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	977 50	Compagnie parisienne du Gaz	1445 —	— fonc. 1880 3 0/0 r. à 500	468 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	560 —	Crédit Industriel et Commercial	597 50	Canal de Panama	20 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	409 25
— 1865 4 0/0	510 —	Crédit Lyonnais	763 —	— Suez	2655 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	464 50
— 1869 3 0/0	425 —	Crédit Mobilier	137 —	VALEURS ÉTRANGÈRES		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	417 —	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	96 90	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1875 4 0/0	547 —	Société Générale	469 —	Dettes d'Égypte 6 0/0	102 25	— 1889 4 0/0	98 50
— 1876 4 0/0	541 —	Est	965 —	Extérieure 4 0/0	67 25	Consolidés à 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	98 35
— 1886 3 0/0	417 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1543 50	Hongrie 4 0/0 or	96 65	— 3 ^e	—
		Midi	1330 —	Italie 5 0/0	93 10	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				Portugais 3 1/2 1888	22 82	Crédit foncier égypte 4 0/0 r. à 500	460 —

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MARI,